Le réveil de Saint-Lormel

N° 471

janvier 2020

La campagne au fil de l'eau

Une Bonne année 2020 !

Le mot du Maire :

Comme chaque année, le bulletin municipal me permet de vous adresser, à tous, mes meilleurs vœux mais cette année sera pour moi, en tant que maire, la dernière fois.

Je pense surtout à ceux qui ne pourront malheureusement pas se déplacer le samedi 11 janvier aux traditionnels vœux du maire.
J'adresse mes sincères condoléances à toutes les familles qui ont perdu un être cher et exprime ma sympathie et mon soutien à toutes celles et ceux qui connaissent la souffrance physique et morale.

Bienvenue aux nouveaux arrivants

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi de s'installer à Saint-Lormel.

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les associations, tous les bénévoles et tous les acteurs sur la commune ainsi que mes adjoints et les conseillers municipaux.

Un point sur les projets réalisés

La période des vœux c'est aussi l'occasion de faire un petit bilan de l'année écoulée et de retracer les nombreux projets qui ont été réalisés, parmi lesquels :

- L'église
- Le cimetière
- Le plateau multisports
- L'aire de jeux
- Les chemins de randonnée
- L'éclairage public
- Le local des archives
- Le remplacement des panneaux directionnels et de sécurité
- Etc ...

Bien entendu, il s'agit là d'un rappel de quelques travaux dont vous avez eu régulièrement connaissance grâce au « réveil » ainsi que sur le site communal : www.saint-lormel.fr.

Représentation à Dinan Agglomération

Comme je vous l'avais dit l'année dernière, la gestion de la commune est étroitement liée aux orientations et compétences exercées par Dinan Agglomération et pour l'année 2019 ce fut le P.L.U.I. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui a été le fil conducteur. Il a fallu assister à de nombreuses réunions et j'en profite pour remercier Henri Bréhinier et Loïc Daunay de leur participation à mes côtés.

www.saint-lormel.fr

Mairie de Saint-Lormel

1, rue St-Pierre
22 130 ST-LORMEL
Tél. : 02 96 84 14 80
Fax : 02 96 84 03 70
Courriel :
mairie.st.lormel@orange.fr
site : www.saint-lormel.fr

Horaires d'ouverture :

Tous les matins, du lundi au samedi, de 9h à 12h et le jeudi soir de 17h à 19h.

Imprimeur Gérant :
Claude RIGOLÉ

Ont participé à la réalisation :

Céline COLLET
Yvonnick COURCOUX
Deborah LE DREF
Paul LA DROITTE
Régine LEBORGNE
Josiane ROBISSOUT
Gwénaële ROUSSEAU

À propos des finances

La fonction s'accompagne aussi d'un bilan. Avec l'équipe municipale et l'ensemble des employés communaux, j'ai la satisfaction d'avoir mené à bien la réalisation de nos projets dans un souci de maîtrise de la pression fiscale avec un endettement modéré. Nous laissons, à l'équipe qui nous succédera, une potentialité financière importante.
Le maire fait habituellement état de projets souhaités pour l'année en cours mais en période préélectorale il est indispensable de respecter le devoir de réserve. Ceci étant, l'équipe suivante aura à cœur, j'en suis convaincu, de mener à terme ses projets.

Une expérience riche, et une mission menée avec engagement

Ces années d'élu ont été pour moi, riches d'expériences. Je pense avoir accompli ma mission avec tout l'engagement qu'elle mérite. Malgré tout, quelques projets émergents au cours du mandat n'ont pu être réalisés, par exemple : la réhabilitation du logement au-dessus de l'école, la rénovation de la salle polyvalente…

La fonction n'est pas un long fleuve tranquille. Il faut satisfaire de nombreuses exigences et prendre des décisions qui ne sont pas toujours faciles ni toujours populaires. De nouveau, je sollicite le sens civique de chacun, afin de respecter les règles facilitant le bien vivre ensemble.
Au nom des élus, je vous souhaite à tous : espoir, courage, réussite et santé pour cette année 2020.

Claude Rigolé - Maire

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vœux de la municipalité le samedi 11 janvier à 18h

Les habitants de la commune sont invités à la cérémonie des vœux de la municipalité qui aura lieu le samedi 11 janvier 2020 à 18h00 à la salle polyvalente.

Tri sélectif : nous sommes champions !

La Bretagne est bonne élève en matière de tri des emballages et du verre. En 2018, chaque habitant de la région a trié en moyenne 98,9 kg d'emballages ménagers et papiers, dépassant ainsi largement la moyenne nationale (70,4 kg par habitant). Mais le grand champion breton est le département des Côtes d'Armor, où le poids du tri par habitant s'élève en moyenne à 112,31 kg : 29,37 kg d'emballages légers, 54,54 kg de verre et 28,40 kg de papiers. Poursuivons nos efforts !

En 2020 vous allez être RECENSÉS

Du 16 janvier au 15 février, 2 agents recenseurs, Christine THERY-XU et Marie-France ROUILLE (en photo ci-dessous), sillonneront la commune pour vous rencontrer et vous remettre les documents de recensement de la population concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Elles seront munis d'une carte d'agent recenseur et seront tenus au secret professionnel. Merci de leur réserver le meilleur accueil. Elles seront épaulées dans leur mission par Déborah LE DREF secrétaire à la mairie que vous pouvez contacter au 02 96 84 14 80.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer…

De gauche à droite : Deborah LE DREF, Claude RIGOLÉ, Marie-France ROUILLE et Christine THERY-XU

C'est simple

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous

C'est sûr

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Le recensement sur internet : c'est encore plus simple !

Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2019. Vous pouvez vous rendre sur :
www.le-recensement-et-moi.fr
Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

DINAN CAP FREHEL TOURISME :

les services proposés aux visiteurs de l'Office de Tourisme

Les bureaux d'information de Dinan - Cap Fréhel Tourisme proposent, en plus des précieux conseils de visites et de séjour, différents services pour faciliter et embellir les vacances des visiteurs et le temps libre des habitants de Dinan Agglomération : un service de billetterie, des visites guidées, des boutiques ou encore une connexion wifi gratuite ...

Des services qui ne s'adressent pas qu'aux touristes !

Les locaux peuvent également bénéficier des services de l'Office de Tourisme. Pendant le week-end ou les vacances scolaires, pourquoi ne pas profiter d'offres préférentielles pour des activités de loisirs à pratiquer en famille ou, grâce aux visites guidées, redécouvrir le territoire ou le faire découvrir à des proches en séjour.

Office de tourisme de St-Jacut de la Mer

Un service de billetterie pour des tarifs préférentiels

Dinan-Cap Fréhel Tourisme propose un service de billetterie : spectacles et manifestations, sites de visites et de loisirs, excursions en mer ou fluviales ou encore visites guidées. Les visiteurs peuvent ainsi gagner du temps à l'entrée de certains sites et bénéficier de tarifs préférentiels pour d'autres. Ce service de billetterie est disponible dans les bureaux de Dinan, Saint-Cast Le Guildo, Fréhel et Saint-Jacut-de-la-Mer.

Quelques idées d'activités

(liste non exhaustive)

> Activités de Loisirs :

- Saint-Cast Aventure/ Parcours acrobatique dans les arbres Abbaye du Mont-Saint-Michel
- Grand Aquarium de St-Malo
- Parcours Aquatonic des Thermes Marins St-Malo
- Zoo de la Bourbansais

> Excursions maritimes et fluviales

- Compagnie Corsaire
- Croisière Chateaubriand
- Jaman V

> Spectacles, manifestations

- Fête des Remparts de Dinan
- Festival Un Air de Jazz à Saint-Cast Le Guildo

Des boutiques pour faire le plein de souvenirs

Produits locaux, cartes postales, livres de jeux ou d'histoire, cartes et guides de randonnées, objets souvenirs ... petits et grands trouveront leur bonheur dans nos boutiques à Dinan, Fréhel, Saint-Cast Le Guildo et Saint-Jacut-de-la-Mer.

Des visites guidées variées pour les touristes mais aussi les locaux

Afin de découvrir la richesse de notre territoire, l'Office de Tourisme propose également des visites guidées sur différentes thématiques : le patrimoine, l'histoire, l'architecture ou encore les paysages littoraux. Des sorties Nature sont également proposées pour découvrir la faune et la flore du bord de mer. Idées de visites guidées: Dinan Mille ans d'Histoire, Saint-Cast Le Guildo : Naissance d'une station balnéaire à Saint-Cast Le-Guildo, Village de pêcheurs à Saint-Jacut-de-la-Mer, Sortie Grande Marée, Sortie pêche à pied.

Du wifi pour rester connecté

Chaque bureau d'information propose une connexion wifi gratuite. Sans mot de passe, les utilisateurs munis d'un ordinateur, smartphone ou tablette doivent simplement renseigner leur adresse e-mail pour bénéficier de la connexion gratuite. Des ordinateurs sont également mis à disposition des visiteurs dans les bureaux de Dinan et Fréhel (service payant). Et pour rester connecté sur l'ensemble du territoire, 20 hotspots du wifi territorial sont actifs et offrent une connexion wifi pour les personnes en visite ou en séjour sur la destination.

Des présentoirs en mairie pour promouvoir la destination Dinan

Cap Fréhel Tourisme a mis à disposition des mairies, à titre gracieux, des présentoirs afin de diffuser les différents documents de l'Office de Tourisme (Guide Hébergement, Magazine, Guide Saveurs, Guide Pratique...). Actuellement, 27 communes dont Saint-Lormel (sur 64) du territoire intercommunal sont équipées de ces présentoirs et peuvent ainsi faire la promotion de la destination auprès des locaux et des touristes.

Contact

Dinan - Cap Fréhel Tourisme
0 825 95 01 22
infos@dinan-capfrehel.com

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ *LES RESTOS DU CŒUR - MATIGNON*

La campagne d'hiver des Restos du Cœur a débuté jeudi 28 novembre 2019.
La distribution se fera chaque jeudi de 9h à 11h15 et de 13h30 à 16h.

↓ *RECENSEMENT*

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement, c'est obligatoire. Les jeunes gens et jeunes filles né(e)s en janvier 2004 sont invités à se présenter à la mairie à partir de leur date anniversaire (apporter le livret de famille)

> DÉMARCHE :

• En ligne : Service en ligne. Recensement citoyen obligatoire. Service accessible avec un compte personnel service-public.fr. Se munir de ses identifiants et de la version numérisée sous format pdf des pièces à fournir.

• Sur place : En mairie. Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents. Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants : Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) ; Livret de famille.

• À savoir : il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ *ÉLECTIONS MUNICIPALES :*

Les élections municipales se dérouleront dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour. Le cas échéant, le second tour aura lieu le dimanche 22 mars 2020

Pour toutes demandes d'inscriptions sur les listes électorales, se rendre à la Mairie de votre lieu d'habitation ou en ligne sur le site du service public et se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 6e vendredi précédant chaque scrutin (soit le vendredi 7 février 2020). IMPORTANT : Chaque citoyen peut vérifier lui-même qu'il est bien inscrit sur les listes électorales via l'adresse suivante : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

↓ *SECURITE ROUTIERE :*

Le conducteur désigné en France pour rester sobre s'appelle le Capitaine de soirée ou Sam, celui qui conduit c'est celui qui ne boit pas car Sam est l'acronyme de Sans Accident Mortel.

En Belgique, la campagne de prévention est portée par Bob pour "Bewust onbeschonken bestuurder" c'est-à-dire conducteur non alcoolisé conscient en néerlandais, il s'agit de Raoul au Luxembourg ou de l'Ange en Suisse.

PRÉVENTION DES CHUTES des personnes âgées

Gagner en équilibre en toute convivialité : il n'est jamais trop tôt ! Conçus pour les personnes à partir de 55 ans et organisés par les caisses de retraite, les ateliers d'équilibre proposent des exercices physiques pour se sentir en forme. Ludiques, conviviaux et interactifs, ils permettent de travailler la souplesse du corps, de renforcer réellement les muscles et l'équilibre, de se relaxer, mais aussi de faire des rencontres et de tisser des relations sociales.

Des exercices et des parcours adaptés à chacun à partir de 55 ans

Votre caisse de retraite organise différents ateliers, notamment d'équilibre, qui s'adressent à tous les retraités et futurs retraités, quel que soit leur régime de protection sociale. Animés par un(e) intervenant(e), les ateliers d'équilibre, conçus pour des groupes de 12 à 15 personnes, ont lieu dans des structures de proximité (gymnase, mairie, etc.) et sont constitués d'une douzaine de séances d'une durée de 1h30 à 2h. Elles se déroulent en plusieurs temps : un échauffement d'abord, puis des exercices et des parcours adaptés à chaque participant(e), des gestes et des postures à adopter dans différentes situations pour éviter de tomber, des méthodes pour se relever en cas de chute et, enfin, une phase de relaxation. Le tout dans une ambiance bienveillante et conviviale, sans aucun esprit de compétition. Il ne s'agit pas d'une approche sportive, mais de moyens simples, ludiques et interactifs qui vous permettent de retrouver un bon niveau de souplesse, de force musculaire et d'équilibre pour vous protéger, dans le futur, contre les chutes.

Découvrir les actions de prévention près de chez soi

Vous pouvez profiter de ces ateliers et de leurs bénéfices à partir de 55 ans. Dès les premières semaines, les participants disent qu'il leur a été plus facile de monter un étage. À long terme, les ateliers aident à adopter des comportements de santé protecteurs, à acquérir de bons réflexes et à avoir confiance en soi et en ses capacités. D'ailleurs, plus on participe jeune à de tels ateliers, plus leur impact sur notre état de forme est bénéfique. En gagnant en assurance, on gagne en autonomie pour les années à venir. De plus, ils permettent de faire des rencontres et d'enrichir sa vie sociale. Pour trouver les ateliers les plus proches de chez vous, suivez ce lien **http://www.pourbienvieillir.fr/trouver-un-atelier.**

À cette même adresse il existe bien d'autres ateliers organisés par votre caisse de retraite. Vous pouvez en trouver sur la mémoire, l'alimentation, le départ à la retraite…

Des professionnels à votre écoute

Les intervenant(e)s qui animent ces ateliers d'équilibre sont des professionnels certifiés, experts en gymnastique adaptée, qui ont été formés à la thématique de l'équilibre et, plus globalement, aux enjeux de la promotion de la santé. La méthode interactive qu'ils mettent en œuvre a été élaborée de manière scientifique. De plus, ils ne sont pas là uniquement pour vous faire faire des exercices, ils sont à votre écoute, répondent à toutes vos demandes, personnalisent le contenu de chaque séance en fonction des capacités de chacun et donnent conseils et recommandations.

RETOUR SUR ÉVÈNEMENT

Une première réussie pour l'exposition des « Talents et savoir-faire lormelois » !

C'est plus de 300 personnes qui sont venues découvrir dans une ambiance chaleureuse et conviviale les réalisations personnelles présentées dans des thèmes différents par 13 lormelois réunis par la passion. Félicitations à tous !

Des nouvelles **des écoles** Saint-Lormel /Créhen

À Saint-Lormel :
En novembre, en maternelle/CP, nous avons travaillé sur les géants ! Tous les élèves sont entrés dans cet univers avant de basculer en décembre avec grand plaisir dans l'univers de Noël : lutins et Père Noël étaient à l'honneur dans les histoires, chants, arts visuels ou autres ateliers de l'école. Les élèves ont eu le plaisir de voir les décorations se mettre en place dans le jardin de notre voisin d'en face, Monsieur Perrin. France 2 nous a même contacté pour lui faire une petite surprise vidéo pour une émission à laquelle il participait. Une fois de plus nous avons été bien remerciés car nous avons tous fait un tour de Petit Train le 17 décembre ! Les élèves étaient très contents de traverser la route pour entrer dans cet univers magique.
Autre date clé de ce mois de décembre, nous sommes allés à la ludothèque de Plancoët le 12. Jeux de société, de manipulation, d'imitation, grands jeux, un moment très plaisant pour tous les élèves. N'hésitez pas à y retourner sur les horaires d'ouverture au grand public !

À Créhen :
Au retour des vacances de Toussaint, les CE et les CM ont parlé de la Première Guerre mondiale, en lien avec les commémorations de l'Armistice. Ils ont découvert des poèmes parlant de la guerre, celle d'hier, celles d'aujourd'hui. Le 11 Novembre, des élèves étaient présents aux cérémonies. A Créhen, au pied du Monument aux morts, à St Lormel, pendant le vin d'honneur, ils ont lu un poème de Victor Hugo et un autre de Paul Eluard. Ils ont déposé au pied des monuments une gerbe offerte par l'Amicale des Parents de notre RPI en mémoire des victimes de la Grande Guerre et de toutes les autres.
Le vendredi après-midi, les 2 classes, CE et CM, ont aussi entamé un cycle de 6 séances de Tchook-ball, sous l'égide de Mickaël Durand, animateur sportif de Dinan Agglomération. C'est un sport proche du handball : en se faisant des passes, chaque équipe doit marquer des points en visant un des 2 Tchook qui sont sur le terrain. On peut jouer sur n'importe lequel des tchook, car aucune équipe n'a de camp attitré. Les joueurs n'ont pas le droit de se gêner lorsqu'ils visent le tchook, il n'y a pas le droit au contact. C'est un jeu qui va vite, qui demande de la précision pour assurer de bonnes passes, tant au lancer qu'à la réception, et qui demande de la coopération entre les équipiers. Les élèves sont ravis et se donnent beaucoup dans ce sport qu'ils ne connaissaient pas du tout.
La vente des photos de classes a pris fin : belle opération pour nos coopératives OCCE.
L'Amicale a effectué sa vente de sapins : ils étaient à retirer à l'école de St Lormel le vendredi 3 Décembre. Ensuite, tout le monde s'est lancé dans les préparatifs de Noël : pâtisseries, petits cadeaux à bricoler, décorations... en attendant la journée du 20 décembre où tout le monde s'est retrouvé à Créhen pour le repas de Noël.

↓ INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE
Pour la rentrée 2020-2021, vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant à l'école.
L'inscription se fait en mairie.
Les documents à fournir par les parents sont : le livret de famille, un justificatif de domicile et un certificat de radiation de l'école précédente le cas échéant.

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ *REFERENDUM :*

La campagne pour l'obtention d'un référendum sur la privatisation de l'entreprise publique Aéroports de Paris (ADP) gérant 80% du trafic aérien français est en cours et ce jusqu'au 12 mars 2020.
Si cette initiative vous intéresse,munissez-vous de votre carte d'identité ou votre passeport et RDV sur le site : www.referendum.interieur.gouv.fr ou appeler gratuitement le 0184 608 607.

VIE COMMUNALE : **associations** et **entreprises**

↓ *CLUB DE L'ESPOIR : APPEL POUR LA SURVIE DE L'ASSOCIATION*

Cette association brille, depuis sa création en 1976, par ses nombreuses activités. Grâce au RDV du mardi tous les 15 jours ses adhérents ont le plaisir de se retrouver à la salle polyvalente pour jouer aux cartes, au scrabble… ou tout simplement pour « papoter », refaire le monde ou relater des souvenirs de jeunesse en partageant une boisson accompagnée de quelques douceurs. Sans oublier les incontournables repas, moments festifs toujours très appréciés.

Mme DUBREUIL, présidente, a décidé de se retirer après 15 années de dévouement. Elle présentera donc sa démission lors de la ***prochaine assemblée générale le mardi 21 janvier 2020****. Pour que cette association, qui est un antidote à la solitude, ne meure pas, un nouveau bureau devra être constitué avec l'élection d'une nouvelle présidente ou président. Dans le cas où un nouveau bureau ne pourrait être constitué, une décision sera prise quant au devenir du Club par* ***assemblée extraordinaire le mardi 4 février 2020****, à savoir une mise en sommeil, voire une dissolution… Cela voudrait dire : plus de possibilités de retrouvailles périodiques pour nos aînés. Il faut savoir que pour beaucoup d'entre eux, ces après-midis conviviaux sont les seules possibilités de développer les rencontres et des liens d'amitié.*

Pour que cette association perdure, vous qui voulez vous investir dans la vie associative merci de prendre contact avec Mme DUBREUIL au 02 96 84 05 34 ou Josiane ROBISSOUT adjointe au 06 88 04 55 47 ou auprès du secrétariat de la mairie au 02 96 84 14 80

Football club St Lormel

Résultats Championnat

• Dimanche 24 novembre 2019	
St Alban FCCP :	**9**
St Lormel FC :	**0**
• Dimanche 1er décembre 2019	
Coetquen St Helen :	**4**
St Lormel FC :	**1**
• Dimanche 8 décembre 2019	
St Lormel FC :	**1**
Erquy US2 :	**3**

Suivez toute l'actualité du club sur :
http://fc-st-lormel.footeo.com/

Atelier Vannerie :

Tous les jeudis, à partir de 14 h, du 9 janvier 2020 au 2 avril 2020, il est proposé des cours de vannerie à la salle polyvalente, animés par Alfred HAMON et Agnès SUIRE. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues. Se munir d'un sécateur.

Comité des fêtes

Téléthon :
Le 7 décembre 2019, le Comité des Fêtes a remis la somme de 2210 € au Téléthon, record pour notre commune. Ce très bon résultat est le fruit de la réussite du vide-grenier du 14/07/19 (reversement de 1€ par emplacement au téléthon) et de la belle vente des gâteaux du 7/12/19 . Un grand merci pour leur générosité à tous les acteurs de cette manifestation : bénévoles, donateurs et acheteurs de gâteaux

Assemblée générale du Comité des Fêtes :
Elle se déroulera le samedi 25 janvier 2020 à 18h, à la salle polyvalente de St Lormel. Tous les membres, les bénévoles y sont conviés ainsi que les personnes souhaitant découvrir ou participer aux activités du Comité. Le programme des manifestations 2020 y sera élaboré et les idées neuves sont les bienvenues.

Amicale des anciens combattants :

L'assemblée générale est prévue le samedi 18 janvier 2020 à la salle de réunion de la mairie.

Amicale laïque :

L'Amicale Laïque du RPI Saint-lormel / Créhen vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2020.
Le bureau remercie toutes les personnes ayant participé de près ou de loin aux actions menées depuis le début de l'année scolaire.

Soirée-repas le 8 février
Pour 2020, l'Amicale commencera festivement par une soirée-repas le samedi 8 février à la salle polyvalente de Saint Lormel : Risotto champignons volaille, fromage, dessert & un verre offert. Prix : 12 € adulte - 6 € enfant. réservation avant le 27 janvier auprès des parents d'élèves ou à amicalelaique-crehensaintlormel@gmail.com ou au 06.17.09.84.15.
Cette soirée sera précédée d'une petite représentation chantée des enfants du RPI encadrés par leurs enseignantes. Venez nombreux !

Braderie spéciale enfance :
Le dimanche 22 mars aura lieu la braderie spéciale enfance "La cour de récré" à la salle polyvalente de Créhen.

Programmation culturelle Plancoët Plélan

- **« Le cabaret extraordinaire », humour musical** samedi 11 janvier – 20h30 - Solenval à Plancoët.
- **« N'est pas célèbre » de et avec Tanguy Pastureau, humour** – vendredi 17 janvier – 20h30 – L'embarcadère à Plélan-le-Petit.
- **« Intra Muros » de Alexis Michalik, théâtre** – jeudi 23 janvier – 20h30 – Théâtre des Jacobins à Dinan.
- **« Pas plus le jour que la nuit » de Alex Beaupain, musique** – jeudi 30 janvier – 20h30 – Théâtre des Jacobins à Dinan.
- **« Autour de Babel », théâtre d'objets** – vendredi 7 février – 20h30 – Solenval à Plancoët.

+ d'Infos : 02 96 87 03 11 (Théâtre des Jacobins) ou 02 96 84 00 57 (Office de Tourisme de Plancoët) ou sur http://saison-culturelle.dinan-agglomeration.fr/